

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

MERCREDI 6 MAI 2026
à 20H00
Dans la salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

I. Examen des 3 délibérations et annexes :

Réf 2026/05/1-1	Désignation des représentants au Syndicat mixte ouvert à la carte Seine-et-Yvelines Numérique
Réf 2026/05/2-1	Répartition des indemnités de fonctions des élus locaux
Réf 2026/05/3-1	Règlement intérieur du Conseil Municipal.

II. Questions diverses

Saint-Cyr-l'École, le **30 AVR. 2026**

Sonia BRAU

Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc

Signé électroniquement par :
Sonia BRAU



Le 30 avril 2026

NB : Cette séance sera filmée et diffusée par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, et son visionnage restera possible après coup.